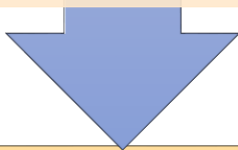


En janvier/février, des entretiens d'orientation concertés (parents, élèves, professeur principal, psychologue de l'éducation nationale et principal du collège) permettront d'évoquer votre double projet.

Ne pas hésiter à se rendre aux journées portes ouvertes :

- LPO E. Mounier Grenoble, le 27/03/21
- LPO Argouges à Grenoble, le 6/03/21 matin en distanciel mais aussi en prenant contact : <https://argouges.ent.auvergnerhonealpes.fr/formations/nos-formations-2038.htm>
- LP T. Edison Echirrolles, le 13/03/21 9h à 12h en virtuel : <https://thomas-edison.ent.auvergnerhonealpes.fr>
- LP Guynemer Grenoble, le 20/03/21 8h30 à 12h30 en présentiel selon les conditions sanitaires



A la fin du 2nd trimestre (février/mars), vous **formulerez des vœux provisoires vers une voie d'orientation** : 2nde GT ou 2nde professionnelle ou CAP.

Cet avis provisoire du conseil de classe, vous permettra d'affiner ou revoir vos démarches à venir avec l'équipe du collège (possibilité d'effectuer un mini-stage dans un lycée professionnel) et le GF38 (critères de recrutement sportif).

Au 3^{ème} trimestre (mi-mai/début juin), vous **formulerez des vœux définitifs** :

- **vers une voie d'orientation** : 2nde GT ou 2nde professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.
- **pour des vœux d'affectation** : 1 vœu = 1 formation + 1 établissement (exemple : 2nde GT au LPO Mounier ou 2nde professionnelle système numérique au LP Edison).

Vous avez la possibilité de formuler 10 vœux maximum au sein de l'académie de Grenoble.

La sélection sportive se fera sur « concours d'entrée » au mois de mai. Des préselections auront lieu au mois de février et d'avril. Les critères et les dossiers de candidature sont à retirer auprès du **GF38**.

La liste des joueurs retenus lors de ces sélections sera transmise par le club aux services départementaux de l'éducation nationale au plus tard le 21 mai 2021

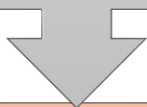
Si vous souhaitez intégrer ce dispositif expérimental, il est nécessaire que vos vœux soient prioritairement formulés dans les établissements proposés et éventuellement élargi ensuite à d'autres.

Fin mai/début juin, une commission prendra en compte :

- L'avis du conseil de classe pour l'orientation,
- l'avis du GF38 pour la réussite aux tests sportifs

ET l'affectation validée par madame la directrice académique de l'Isère.

Ces critères seront indispensables pour intégrer ce dispositif.



Les résultats de l'affectation seront connus le 29 juin 2021